

épouse de Guy, dauphin de Viennois, les seigneuries de Saint-Rambert et de Lompnes, avec les fiefs de Rogemont de Dorches et de Châtillon-de-Michaille ; à ses neveux, les seigneuries de Pierre-Châtel, de Seyssel et de Montfalcon ; à l'église de Saint-Jean-Baptiste de Belley, deux cents livres viennoises ; même somme à Bons ; à la chartreuse d'Arvières, vingt livres ; autant à Meyria et à Portes ; quarante livres pour la construction du pont de Pierre-Châtel (1).

Astucieux et habile, le comte Philippe se fait l'arbitre de toutes les grandes affaires de la Bresse et du Bugey. Il avait pris un si grand empire sur le dernier sire de Baugé, qu'il s'était fait donner par testament la moitié de la seigneurie de Baugé avec la tutelle de Sybille, unique héritière de cette grande maison. Pour légitimer cette usurpation, il marie cette riche héritière à son neveu et son successeur Amédée. Par ce mariage, le comte Philippe, en ajoutant la Bresse aux États de Savoie, crée aux princes de sa maison une grande prépondérance dans le Bugey. Dès-lors, le défilé de Saint-Rambert, seule voie de communication entre leurs États de Bresse et du Bugey, devient pour eux un passage d'une grande importance ; le château de Saint-Germain d'Ambérieux, l'objet principal de leur convoitise ; l'alliance avec l'abbé d'Ambronay, d'une utilité évidente. Philippe suit cette politique d'agrandissement en poussant l'abbé d'Ambronay à se soustraire à la domination des dauphins de Viennois, pour se placer sous la protection des comtes de Savoie.

En 1272, Isabelle de Beaujeu et Renaud, comte du Forez, son mari, demandent au comte Philippe l'investiture de Virieu, de Châteauneuf et de Cordon, pour leur fils Louis dont le mariage était projeté avec la princesse Éléonore de Savoie.

(1) Guichenon, *Preuves de l'hist. de Savoie*, page 75. Jean, évêque de Belley, fut témoin de ce testament.